



L'ADEAR Agriculture Paysanne 22, Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural des Côtes d'Armor a été créée en 1994 par des agriculteurs soucieux de développer une agriculture durable respectueuse de l'intérêt collectif en étant ouverte aux problématiques sociétales et environnementales.

L'association a pour missions principales d'accompagner des porteurs de projets agricoles dans leur démarche d'installation sur le territoire des Côtes d'Armor ainsi que des futurs cédants souhaitant transmettre leur ferme. Elle participe activement à la promotion d'une agriculture paysanne et propose également des formations à destination des porteurs de projet et des paysans. Cette structure est rattachée à une fédération nationale (la FADEAR) et elle a su instaurer et travailler en réseau avec différents partenaires.

L'association est administrée par 15 paysan.ne.s et travaille en lien avec la CIAP, l'ARAP et la Confédération Paysanne. L'équipe salariée est composée actuellement de 3 personnes : 1 animatrice installation, 1 animatrice installation-transmission, 1 assistance administrative et de gestion.

MISSIONS

Pour développer ses actions, et notamment le volet formation, l'association Agriculture Paysanne 22 recrute un.e animateur.trice qui travaillera en lien avec le Conseil d'administration et l'équipe salariée déjà en place pour assurer les missions décrites ci-dessous.

1. Animation d'évènements de sensibilisation aux enjeux du renouvellement des générations agricoles et gestion de relations partenariales

- Organiser et animer des temps de sensibilisation et d'information aux enjeux de l'installation et de la transmission agricole (animation de soirées discussions, portes ouvertes, interventions écoles, etc.).
- Assurer la promotion de nos actions (création et diffusion de contenu)
- Entretien et développer la mise en réseau et relations avec différents partenaires (EPCI, associations départementales et locales du réseau InPACT, chambre d'agriculture, etc.).

2. Accompagnement à la transmission et à l'installation agricole

- Accueillir, informer et accompagner les cédants dans leurs réflexions autour du projet de transmission.
- Approfondir les accompagnements individuels des cédants par la réalisation de diagnostics transmission.
- Accueillir, informer et accompagner les porteurs de projet dans l'émergence et la définition de leur projet agricole.
- Organiser et animer des formations sur diverses thématiques autour de l'installation et de la transmission agricole

3. Participation à la vie de l'association

- Animer et contribuer au fonctionnement interne de la structure (conseil d'administration, AG...)
- Travailler au suivi financier et administratif des projets de l'association en lien avec le Conseil d'Administration et le reste de l'équipe salariée

Certaines missions confiées pourront être rediscutées et redistribuées avec le reste de l'équipe en fonction du profil de la personne retenue.

PROFIL SOUHAITÉ

Intérêt et motivation pour le développement de l'agriculture paysanne.

Formation/compétences/expériences :

- Bac +2 minimum (agriculture, gestion de projets, création d'activité professionnelle, développement rural, formation) et/ou expérience significative.
- Expérience souhaitée dans l'accompagnement de projet.

Serait un plus :

- Comptabilité-gestion agricole
- Ingénierie financière : recherche de financements, suivi du budget.
- Stratégie de communication

Aptitudes personnelles :

- Ecoute active et qualités relationnelles
- Capacités d'animation, d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Aisance à la prise de parole en public
- Capacité d'organisation, rigueur
- Maîtrise de la bureautique classique et des outils Internet
- Aptitude et goût pour le travail en équipe, esprit d'initiative, persévérance et autonomie

CONDITIONS

- Contrat CDI de 80% (28h/semaine), possibilité d'évolution (sous réserve de financements)
- Rémunération selon la convention collective de la Confédération Paysanne et organismes affiliés (exemple échelon 1 : 2442.69€ brut/mois pour un temps plein).
- Poste basé à St Brieuc avec déplacements sur le département
- Permis B et véhicule indispensable car déplacements sur les fermes à prévoir (indemnisations à hauteur de 0,48€/km)
- Disponibilités ponctuelles en soirée (1 à 2 fois par mois)

Date limite des candidatures : vendredi 20 décembre 2024

Entretiens : semaine du 20 janvier 2025

Prise de poste : mardi 1^{er} avril 2025

Candidature (Curriculum Vitae et lettre de motivation) en format PDF intitulés :

CV_Nom_Prénom_Candidature ; LM_Nom_Prénom_Candidature à l'attention du Conseil d'administration par e-mail à agriculturepaysanne22@gmail.com avec l'objet «Candidature ADear22».